

## **PROFIL DU COORDINATEUR EVENEMENTIEL**

### **Finalités de la création de ce poste**

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est représentée en Île-de-France par un Comité régional et en Essonne, comme dans chaque département, par un Comité Départemental (CDRP).

Entre autres missions, il incombe au CDRP de promouvoir la randonnée et de soutenir le développement des différentes pratiques dont notre Fédération est délégataire (randonnée tous publics, marche nordique, rando challenge, rando douce, marche d'endurance etc.). Dans ce but, il organise ou participe à l'animation de grandes manifestations de promotion, en liaison avec les clubs affiliés ou des partenaires départementaux : Randos Pour Tous, Rand 'Extrême, Journée Marche Nordique, Journée Sport Santé, Journée Sports de Nature, etc.

Les dernières années, Covid oblige, n'ont pas été particulièrement favorables à l'organisation de telles manifestations. En revanche, le nombre d'actions déjà programmées pour 2023 et les projets déjà lancés pour l'année olympique exigent une mobilisation importante de ressources au niveau du CDRP.

Outre le nombre d'actions, c'est leur hétérogénéité qui en complexifie le suivi. Ainsi, pour 2023, il appartient au Comité de l'Essonne :

- d'organiser, pour le compte du Comité d'Île de France, un Rando Challenge régional, avec le soutien de clubs essonnien ;
- d'organiser, pour son propre compte, avec le soutien de clubs essonnien, les journées de promotion des pratiques, une manifestation « Randos pour Tous » et un Rando Challenge départemental ;
- de soutenir les manifestations organisées par les clubs essonnien, certaines récurrentes comme « La 91 » et la « Rand 'Extrême » organisées par Rando'Gom, d'autres ponctuelles, comme la « Découverte de la Vallée de l'Orge » organisée par les clubs de Sainte Geneviève des Bois ;
- de participer à l'organisation de manifestations départementales, telle la journée « Sports de Nature », en concertation avec les comités d'autres fédérations ;
- de participer à l'animation de manifestations organisées en partenariat, notamment avec l'USEP (encadrement sécurité de randos de 7000 élèves) et avec Randopolitain.

Pour pouvoir assurer l'ensemble des actions induites par ce programme, le CDRP doit renforcer les ressources et compétences dont il dispose au sein de sa commission **Animations**.

### **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Essonne**

## Attributions confiées

Le coordinateur ou la coordinatrice Événementiel, aura pour mission, en tant qu'adjoint(e) du président de la commission Animations, d'assurer la programmation et le suivi des actions incombant au CDRP.

En premier lieu, il/elle aura en charge de suivre tout au long de l'année le calendrier prévisionnel des manifestations de manière à éviter des conflits de dates.

Pour les manifestations organisées par le CDRP lui-même, il/elle fera partie des équipes de projet qui fixeront les actions lui incombant - par exemple le suivi du planning. À terme, lorsqu'il/elle aura acquis une expérience suffisante, il pourra en être chef de projet.

Pour les autres manifestations, il/elle sera l'interlocuteur du chef de projet désigné par le club ou le partenaire organisateur. Il/elle aura en charge de préparer pour chaque manifestation, une convention précisant ce que le CDRP doit fournir comme aide à l'organisateur (aide budgétaire, communication sur la manifestation, demande d'autorisation préfectorale, assurance etc.). Une fois la convention validée par les parties, il/elle devra veiller à sa bonne exécution.

La personne candidate devra posséder des capacités d'organisation, de communication et d'anticipation. Elle fournira un point d'avancement des projets lors des réunions du Comité directeur (6/7 par an). Elle travaillera en concertation avec de nombreux interlocuteurs au sein du CDRP et dans les clubs et aura à rechercher et contacter des prestataires commerciaux. Elle assurera sa mission essentiellement depuis son domicile mais aura à se déplacer occasionnellement en Essonne et exceptionnellement à Paris. Elle pourra être appelée à participer aux manifestations organisées par le CDRP (Randos Challenges et Randos Pour Tous soit 3 dimanches /an).

Pour obtenir des compléments d'information ou pour poser votre candidature, nous contacter par mail à [cdrp.essonne@gmail.com](mailto:cdrp.essonne@gmail.com) avant le **28 janvier 2023**.

## Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs - 62bis boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy  
Tel : 06 41 90 57 48 - E-mail : [cdrp.essonne@gmail.com](mailto:cdrp.essonne@gmail.com) - Web : rando91.com - SIRET : 448 128 108 00033